

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 17 décembre 2024
19 heures 00**

-:-:-:-:-

CC/GF

N° 003211

Budget Principal -
Admissions en non-
valeurs 2024

Publié le :

06/02/2025

VOTES POUR : 27

VOTES CONTRE : 2
M. Yannick BONNET
Mme Gaëlle
LETTERON

ABSTENTION(S) : 0

Le 17 décembre 2024 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 11 décembre 2024, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Madame Véronique ARNAUD-DELOY, Maire de la Commune d'Apt.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire),
M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjointe),
M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjointe),
M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint),
Mme Sylvie TURC (8ème adjointe), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint),
M. André LECOURT (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE
SOLLIERS (Conseillère municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal),
M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal),
Mme Dominique SANTONI (Conseillère municipale),
Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale),
Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller
municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère municipale),
M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller
municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal),
Mme Céline CELCE (Conseillère municipale), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller
municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne
pouvoir à M. Frédéric SACCO, M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir
à Mme Sylvie TURC, M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à
M. Denis DEPAULE, Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal) donne
pouvoir à Mme Emilie SIAS, Mme Célia BARBIER (Conseillère municipale) donne
pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjointe) (S'est absentée en
urgence avant le point n° 1, à 19h05 et retour au point n° 32 à 20h05)

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère municipale), M. Nathan SAIHI (Conseiller
municipal), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

Il est présenté au Conseil un état daté du 09 décembre 2024, sous le numéro de liste 7269191333, établi par le SGC de Pertuis demandant l'admission en non-valeurs des titres non recouvrables, pour un montant de 10 719,73 euros.

Le montant total sera affecté aux crédits budgétaires prévus au compte 6541 (admission en non-valeur).

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de valider les admissions en non-valeur présentées sous le numéro de liste 7269191333 et d'accepter cette mise en non-valeur pour un montant de 10 719,73 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Accepte la mise en non-valeurs du montant ci-dessus,

Autorise Madame le Maire ou le 1er adjoint à signer l'état,

Dit que la somme de 10 719,73 euros est prévue au budget 2024 de la ville, article 6541.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
M. Yannick BONNET

LE MAIRE D'APT
Madame Véronique ARNAUD-DELOY



